

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE (QUIMPER)

PARCOURS CONSEILLER GESTIONNAIRE DE CLIENTÈLE SUR LE MARCHÉ DES PARTICULIERS EN BANQUE ET ASSURANCE

L3

UE 2 PRATIQUES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ET D'ASSURANCE

Services bancaires

Présentation

SERVICES BANCAIRES

Outils et moyens pédagogiques mis en œuvre :

Les informations essentielles liées à l'ouverture d'un compte bancaire, son fonctionnement et les moyens de paiement qui y sont rattachés, sont abordés lors de l'intervention à l'aide d'une présentation PowerPoint. Les étudiants sont amenés à prendre des notes en complément des diapositives.

Contenus :

- > le compte bancaire et son fonctionnement,
- > les moyens de paiement,
- > l'évolution des moyens de paiement.

Compétences à acquérir :

L'étudiant doit être capable de :

- > connaître les règles qui encadrent l'ouverture et le fonctionnement d'un compte bancaire,
- > connaître les principales caractéristiques des moyens de paiement,
- > être en mesure d'apporter un conseil à la clientèle sur ces produits tant en équipement de nouveaux clients que de gestion du « service après-vente ».

Modalités d'évaluation :

Les étudiants sont évalués lors d'une séance de contrôles au moyen d'un quizz portant sur l'ensemble du programme de cette matière. La durée de l'épreuve est de l'ordre de 45 mn.

Modalités de contrôle des connaissances



Université de Bretagne Occidentale

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CT	Ecrit et/ou Oral	30	0.5	